

**LYME  
SANS  
FRONTIÈRES**



**LA BORRÉLIOSE DE LYME  
S'INFORMER, C'EST L'ÉVITER !**

**ATTENTION AUX TIQUES !**  
OUI, mais POURQUOI  
et COMMENT ?

# SOMMAIRE

## Première partie

<b>BIOLOGIE DE LA TIQUE</b> .....	3
<b>CONSEILS FACE À UNE TIQUE</b> .....	3
<b>BIEN RETIRER UNE TIQUE</b> .....	3
<i>En cas de contamination... consulter rapidement un médecin</i>	

## Seconde partie

<b>PRÉVALENCE ET DISSÉMINATION</b> .....	4
<b>FACE À LA MALADIE</b> .....	4
<i>Tique = cocktail de multiples micro-organismes pathogènes</i>	
<i>Maladie de Lyme : grave et méconnue</i>	
<b>LA MALADIE DE LYME ET AUTRES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES (MVT)</b> .....	4
<i>Symptômes (environ 800)</i>	
<i>Les plus fréquents : troubles articulaires, différents types de fatigues et troubles cognitifs, mais aussi...paralysies, troubles neurologiques, cardiologiques, respiratoires, dermatologiques, fibromyalgiques, de la vue, de l'ouï, sensitifs, psychiatriques, liés aux perturbations endocriniennes</i>	
<b>STADES DE LA MALADIE</b> .....	4
<i>Primaire, Secondaire, Tertiaire</i>	
<b>TESTS ET DÉPISTAGES DE LA MALADIE</b> .....	4
<b>TRAITEMENTS DE LA MALADIE</b> .....	5
<b>CO-INFECTIONS OU MALADIES ASSOCIÉES</b> .....	5

## Troisième partie

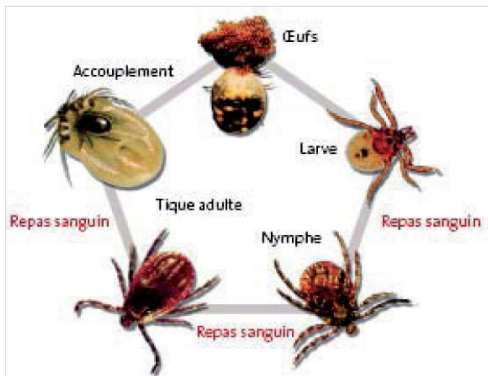
<b>QUI SOMMES-NOUS ?</b> .....	5
<b>MODÈLE D’AFFICHE « BIENVENUE EN FORÊT !! »</b> .....	6
<b>POURQUOI ADHÉRER À «LYME SANS FRONTIÈRES» (LSF) ?</b> .....	7



## BILOGIE DE LA TIQUE

Elle évolue selon 4 stades :

- ▶ Œuf  
(la femelle pond plusieurs milliers d'œufs)
- ▶ Larve (1/2 mm)
- ▶ Nymphe (1 mm)
- ▶ Adulte (en Occident 3 à 6 mm env.)



La transmission des agents pathogènes est possible depuis l'état de larve à adulte. La tique est dépourvue d'yeux, elle repère sa proie (animaux sauvages-domestiques, oiseaux - migrateurs - humains) par la chaleur, les odeurs et les vibrations du sol.

### FACE À UNE TIQUE ...

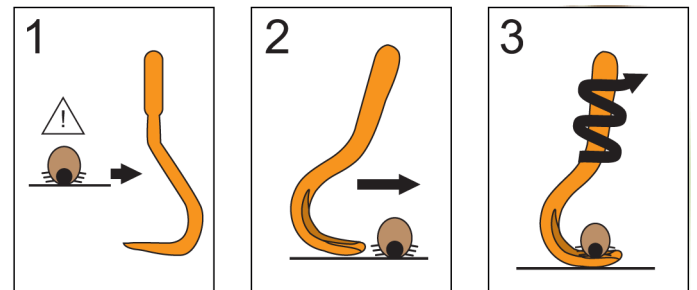
## CONSEILS

Lors des sorties dans les espaces herbeux, privilégier les chemins débroussaillés. Se protéger en portant des vêtements couvrant imprégnés d'un spray répulsif anti-tiques pour les tissus (manches longues, pantalons dans les chaussettes ; les vêtements clairs permettent une meilleure visibilité de la tique), utiliser des sprays répulsifs pour la peau (formules adaptées pour les jeunes enfants), renouveler l'application régulièrement (la protection solaire doit être appliquée avant le spray répulsif).

De retour de balade, inspection minutieuse du corps et des animaux domestiques. Utiliser un gant synthétique et frotter la peau sous la douche, une tique fraîchement accrochée se détache plus facilement les premières heures et le risque de contamination est réduit.

## BIEN RETIRER UNE TIQUE

C'est une étape importante et délicate, source possible de contamination. Éviter autant que possible de manipuler la tique avec les doigts, préférer gants, mouchoir... Ne déverser aucun produit sur la tique, ni alcool, ni huiles essentielles, ni savons, etc ; son réflexe premier sera de régurgiter; si elle est porteuse de pathogènes cela pourrait augmenter le risque de contamination. Utiliser un tire-tique spécifique (en pharmacie).



Tourner quelques tours dans un seul sens pour « dévisser » la tique. Lorsqu'elle se détache tirer doucement, puis désinfecter la plaie.

**En cas de contamination**, un érythème dit migrant, non systématique, non douloureux et non prurigineux (dans les plis du corps, les cheveux, il passe le plus souvent inaperçu) peut parfois se développer au point de la pique et s'étendre en forme de cercle qui s'élargit.

**Consulter rapidement le médecin.**



**LYME SANS FRONTIÈRES**

## PRÉVALENCE & DISSÉMINATION

Dans tout l'hémisphère Nord, la prolifération des tiques semble accentuée par le réchauffement climatique. En France comme partout dans le monde, elles ont tendance à se multiplier, y compris dans les zones montagneuses.



## FACE À LA MALADIE

### Tique = cocktail de multiples micro-organismes pathogènes

Les tiques sont de plus en plus porteuses d'agents infectieux tels que *Borrelia burgdorferi* (bactérie) qui provoque la maladie de Lyme, mais aussi de parasites, virus, etc. La *Borrelia* (spirochète de forme hélicoïdale) a pour particularité de pouvoir se déplacer en traversant tous les tissus y compris les os, elle peut alors s'enkyster profondément dans l'organisme, ce qui la protège des anticorps et des traitements anti-infectieux.



### Maladie de Lyme : grave & méconnue

Une morsure passe souvent inaperçue. Lorsque la tique est infestée, elle inocule par régurgitation les agents pathogènes qui peuvent se multiplier et, avec le temps se développer, et provoquer des maladies parfois très graves.

## LA MALADIE DE LYME & AUTRES MALADIES VECTORIELLE À TIQUES (MVT)

### Symptômes

Alors que certaines personnes ne développeront pas ou peu de symptômes, d'autres à l'occasion d'une baisse immunitaire par exemple, développeront un ou des troubles divers. Le nombre de symptômes est impressionnant (**environ 800**). **On retrouve cependant plus fréquemment des :**

- **troubles articulaires ;**  
(prédominance sur les grosses articulations)

- **fatigues :** intenses et/ou chroniques et/ou épisodiques, sueurs nocturnes (souvent liés à la présence de babésia) on parle alors d'un « paludisme à la française »;

- **troubles cognitifs :** avec pertes de mémoire, défauts de concentration, troubles de l'équilibre.

- **Mais aussi :** paralysies, troubles neurologiques, cardiologiques, respiratoires, dermatologiques, fibromyalgiques, de la vue, de l'ouïe, sensitifs, psychiatriques, liés aux perturbations endocriniennes, etc.

## STADES DE LA MALADIE

- ▶ **Primaire** – 2 à 30 jours après la piqûre, des symptômes grippaux et/ou un Erythème Migrant (EM) peuvent apparaître. Cette phase peut rester invisible. La présence de l'EM signe indiscutablement une infection : à ce stade un test biologique est inutile, les anticorps ne sont pas (encore) présents.
- ▶ **Secondaire** – plusieurs mois après la piqure, apparaissent des symptômes divers et souvent complexes. Cette diversité rend difficile le diagnostic de la borréliose de Lyme.
- ▶ **Tertiaire** – plusieurs mois ou années après la piqûre, les agents infectieux se sont installés, enkystés dans tout l'organisme. La maladie devient chronique, on parle alors de SPPT (Symptomatologie/Syndrome persistant(e) polymorphe après une possible piqûre de tique) définition de la Haute Autorité de Santé.

## TESTS & DÉPISTAGE DE LA MALADIE

Il n'existe pas de test sanguin totalement fiable à ce jour. Le test de dépistage ELISA - toujours imposé en 1<sup>ère</sup> intention alors qu'il ne serait fiable qu'à 30% env. - devrait laisser place au test de confirmation Western-Blot à





antigènes recombinants, beaucoup plus performant dont la fiabilité serait de 80% env. L'examen clinique (symptomatologie) prévaut pour la détection de la maladie à condition de bien la connaître. Attention : un test négatif ne signifie pas que l'on n'est pas atteint par la maladie de Lyme !

*Vous pouvez consulter le questionnaire de dépistage du Docteur Richard HOROWITZ sur :*

<https://www.associationlymesansfrontieres.com/questionnaire-Lyme/>

## TRAITEMENTS DE LA MALADIE

Dans l'état actuel des connaissances, les trois phases sont les suivantes :

- ▶ **Primaire** : 3 semaines minimum de traitement antibiotique adapté;
- ▶ **Secondaire** : traitement antibiotique prolongé;
- ▶ **Tertiaire** : analyse et prise en compte de l'ensemble des symptômes et traitements spécifiques pour chacun d'entre eux.

Dans tous les cas, il paraît nécessaire de renforcer l'immunité de l'organisme ainsi que ses fonctions drainantes. La prise d'antibiotiques ou d'autres anti-infectieux ciblés peut provoquer des réactions forte d'accentuation des symptômes (appelés « réaction de Herxheimer »), signe de l'élimination des bactéries.

## CO-INFECTIONS OU MALADIES ASSOCIÉES

Il est conseillé de faire le dépistage des coinfections pour pouvoir adapter le traitement. En effet la présence de ces coinfectants empêche une guérison complète et définitive. Un traitement adapté permet de mettre un frein à l'errance médicale et à son coût exorbitant (sur le plan humain comme sur le plan financier), dans la plupart des cas, en permettant une reprise des activités et un retour à l'emploi.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2012, l'association LSF lutte pour faire reculer les Maladies Vectorielles à Tiques (MVT) en pleine expansion à l'heure actuelle. Face au déni des instances médicales LSF, apporte des conseils aux personnes contaminées. Elle encourage la recherche et l'information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme et les co-infections. Elle organise des actions d'informations qui s'adressent au grand public, aux Autorités et aux médias afin de sensibiliser les élus et le Ministère en charge de la Santé. Par sa présence dans différentes communes de France (salons, foires, marchés et autres événements) elle propose des conférences publiques, des rencontres « cafés-Lyme » et s'attache à informer les médecins, notamment au travers des témoignages de malades (MVT).

Parce que l'expansion des tiques ne connaît pas de frontières, LSF les dépasse pour dénoncer la non-fiabilité des tests diagnostiques en vigueur et désormais fortement contestés à l'International. Les MVT sont complexes, sous-diagnostiquées et constituent un grave et urgent problème de santé publique. Les principales associations de malades tirent la sonnette d'alarme depuis trop longtemps !

Nous luttons pour que cesse l'errance médicale d'un nombre incalculable de malades des MVT et faisons en sorte que chaque patient puisse obtenir une prise en charge rapide et adaptée. Si les campagnes de prévention permettent d'informer sur les tiques et leurs nuisances, peu de personnes sont informées sur les problèmes et les troubles parfois graves que provoquent les pathogènes qu'elles véhiculent.

Conception : Guy MATHIEU  
Collaboration : M.H., V.S., P.R.

# Bienvenue en forêt !!



Sachez profiter et apprécier ces merveilleux moments passés au contact de la nature ...  
La beauté du paysage, la majesté des arbres,  
le chant des oiseaux ne doivent pas nous  
faire oublier ce message de prévention :

**LA MALADIE DE LYME  
S'INFORMER C'EST L'ÉVITER**

**ATTENTION  
AUX TIQUES !**

## POURQUOI ?



**Les tiques peuvent provoquer la maladie de Lyme,**  
Ces parasites se nourrissent du sang d'animaux ou d'humains. Après une morsure  
souvent inaperçue, lorsqu'elle est infectée, elle va inoculer des agents pathogènes  
tels que la bactérie Borrelia, responsable de la maladie de Lyme



**mais pas seulement,**  
Les tiques sont de plus en plus porteuses d'un cocktail d'agents infectieux, des  
bactéries, des virus, des parasites qui peuvent se développer et causer des  
maladies très graves et invalidantes ...



**il est donc nécessaire de s'en protéger.**

## Face à une tique ...

### CONSEILS

Lors de sorties dans les espaces herbeux, protégez-  
vous avec des vêtements (éventuellement imprégnés  
d'un spray anti-tiques) couvrant les jambes et les bras  
(pantalon dans les chaussettes, ...)  
Inspectez vous, vos enfants ainsi que vos animaux  
après chaque sortie à risques.  
En cas de morsure, consulter rapidement le médecin.

### RETIRER UNE TIQUE

Il est important de bien retirer la tique, c'est une  
opération délicate, source possible de  
contamination. Ne jamais utiliser des produits  
pour endormir la tique, ni la retirer avec les  
doigts, mais utiliser un tire-tique® (en pharmacie,  
se référer à la notice d'utilisation)

## Des signes à prendre en compte ...

- Il est possible qu'apparaisse un anneau rouge (appelé érythème migrant),  
centré sur l'endroit de la morsure, C'est le signe évident d'une contamination,  
il est nécessaire de consulter et de suivre un traitement.
- 2 à 30 jours après une morsure, des symptômes grippaux peuvent apparaître,



### NOTA BENE

- Une morsure ne fait pas mal, les larves de tiques (<1/2 mm) ne se voient pas,
- Il n'existe pas de tests fiables pour détecter la maladie,
- Des troubles peuvent apparaître des mois, voir des années après une piqûre,
- Une centaine de symptômes est répertoriée : problèmes articulaires, dermatologiques, cognitifs,  
fatigue chronique ... pouvant aller jusqu'à une invalidité totale,
- Dans certains pays, il est déconseillé de séjourner dans l'herbe : siestes, jeux, pique-niques ...



(LSF)

Association nationale indépendante reconnue  
d'intérêt général et sans but lucratif œuvrant  
dans le domaine de la santé.



**Soutenir & conseiller les personnes atteintes  
Promouvoir la recherche & l'information  
Sensibiliser le public  
Faire connaître la maladie de Lyme aux institutions**



**Parce qu'aujourd'hui encore**, dans notre pays, nombre de malades souffrent en silence – certains en chaises roulantes – non diagnostiqués ou mal soignés, voire sans aucun traitement !

**Parce que le plus souvent** leurs familles et entourages sont désemparés et se sentent très isolés.

**Parce qu'il est inacceptable** que dans le pays des droits de l'Homme, des professionnels de santé – qui ouvrent de nouvelles voies pour les diagnostics et les soins – soient victimes d'intimidation et traités en parias ou injustement condamnés.

**LSF a pour objet de promouvoir :**

- **la Recherche concernant les Maladies Vectorielles à Tiques (MVT)**, et plus généralement, les infections dites froides ou cachées.
- **l'Information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme** – en particulier, les formes sévères, persistantes ou/et tardives – **et de ses co-infections.**

**LSF demande la levée du déni persistant de la borréliose de Lyme dans sa forme chronique.**

**LSF demande la reconnaissance officielle de la maladie de Lyme dans sa forme tardive** afin que tout malade puisse être diagnostiqué le plus rapidement possible avec des tests sérologiques fiables (\*) ; en évitant ainsi une longue errance médicale, parfois pendant des décennies ; errance diagnostique ou/et thérapeutique très handicapante (pouvant aller jusqu'à la perte totale d'autonomie) et fort onéreuse pour le malade (source de réduction de revenus ou perte totale de ressources) ainsi que pour la *Sécurité Sociale*... alors que les fonds dépensés inutilement pourraient être largement consacrés à la recherche fondamentale comme à la recherche clinique.

**LSF demande la cessation immédiate de toutes formes d'intimidation** et de toutes poursuites engagées à l'encontre des personnels de santé qui viennent en aide aux malades de Lyme et de ses maladies associées.

**Pour toutes ces raisons et par tout moyen légal,**

**– grâce à votre aide précieuse –**

**LSF continuera de se battre sans jamais lâcher prise pour obtenir justice car...**

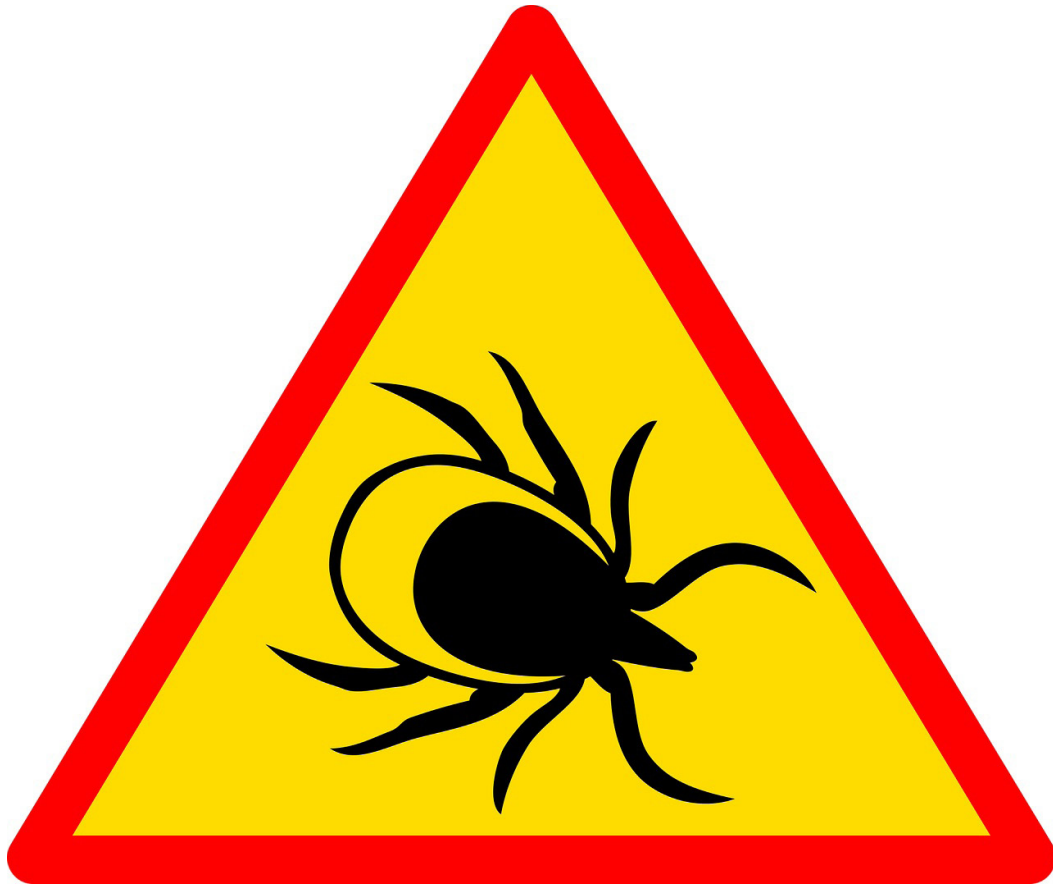
**« La protection de la vie doit être impérativement au coeur des politiques publiques » !**

(\*) Un test est fiable s'il a une **sensibilité** élevée ; autrement dit, s'il est capable de détecter correctement les personnes infectées. Avec un test **sensible** à 80%, il manquera 20% de malades (« faux négatifs »). Mais il faut également une **spécificité** élevée, à savoir la capacité de détecter correctement ceux qu'on nomme les « non infectés » ; autrement dit, la **spécificité** c'est le critère d'une réponse juste, excluant toute réaction croisée avec d'autres agents pathogènes qui pourraient interférer dans la réponse biologique. S'il est **spécifié** à 70%, il donnera 30% de « faux positifs », qui se penseront immunisés, alors qu'ils risquent d'être réellement infectés.

Or, en France, le test de 1<sup>ère</sup> intention (ELISA) ne serait globalement fiable qu'à 30% env. ; quant au test de confirmation (WESTERN-BLOT à antigènes recombinants beaucoup plus performant) celui-ci serait fiable à 80% env. ; ce dernier test n'est remboursé par la *Sécurité Sociale* que si le premier est « positif » ou « douteux ».

D'où la nécessité de se renseigner pour connaître les laboratoires d'analyse biologique « spécialisés » afin d'obtenir des tests ayant une **sensibilité** et une **spécificité** proche de 100% ; ceci pour sortir le plus vite possible de l'errance diagnostique ; néanmoins, il faut savoir que ces prestations d'analyse ne sont pas remboursées par la *Sécurité sociale* pour ce type de tests... fiables ! Une singularité bien française...

Note : Transmission possible par voie materno-fœtale (prouvée) ou par voie sexuelle (suspicion) ou bien par transfusion sanguine (doute).



**Responsable de l'édition** de LYME ACTU, de ses Suppléments et Hors séries : Le Comité Collégial de LSF  
**Association indépendante d'intérêt général et sans but lucratif œuvrant dans le domaine de la santé**  
*Objet : Promotion de la recherche et de l'Information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier des formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections ; et, plus généralement, les infections dites froides ou cachées.*

**Registre des Associations** du Tribunal Judiciaire de Strasbourg (Volume 92, Folio 136)

**Registre de la CNIL** : n° 1691459 - **Rescrit fiscal** du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin

**SIRET** 794 384 156 00020 – APE 9499Z

**Siège social : Maison des Associations 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg**

Site Web : [www.associationlymesansfrontieres.com](http://www.associationlymesansfrontieres.com) - Courriel : [lsf.lymeactu@gmail.com](mailto:lsf.lymeactu@gmail.com)

© Copyright Lyme Sans Frontières (LSF), 2020, Strasbourg. Tous droits de reproduction et d'adaptation réservés.





Si vous n'êtes pas encore adhérent ou si vous n'avez pas encore renouvelé votre demande d'adhésion au titre de 2020, d'avance merci de bien vouloir compléter la présente Demande puis, nous la retourner en l'accompagnant de votre règlement par **chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de « Association LSF »** à l'adresse ci-contre :

Association LSF  
Adhésion & Don  
23A, rue des Bergers  
67480 ROESCHWOOG

## DEMANDE D'ADHÉSION 2020

à l'Association  
« LYME SANS FRONTIÈRES » LSF

du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

J'INDIQUE MES COORDONNÉES  M.  Mme **Déjà Membre**  Non  Oui **Si « Oui » N° Membre :** \_\_\_\_\_

Nom de naissance \_\_\_\_\_

Nom marital \_\_\_\_\_

Prénom de naissance \_\_\_\_\_

Prénom usuel \_\_\_\_\_

Date de naissance \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_ Tél. 1 \_\_\_\_\_ Tél. 2 \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

**Cotisation annuelle en qualité de Membre Actif** \*(droit de vote délibératif) **AVEC adresse mail** pour l'envoi des documents par voie électronique

Cotisation normale : 20 €

Cotisation pour revenu modeste : 10 €

*Non imposable au titre de l'impôt sur les revenus des personnes physiques*

Je reconnais avoir pris connaissance de l'extrait des statuts de l'association LSF figurant au verso (envoi postal) ou en annexe (envoi électronique) à la présente demande

**Cotisation annuelle en qualité de Membre Actif** \*(droit de vote délibératif) **SANS adresse mail** pour l'envoi des documents par voie postale / Supplément de 10 € pour participation aux frais d'envoi et de réalisation des documents adressés par voie postale

Cotisation normale : 30 €

Cotisation pour revenu modeste : 20 €

*Non imposable au titre de l'impôt sur les revenus des personnes physiques*

Fait à .....

le .....

**Apposez votre Signature** en la faisant précéder de la **mention « Lu et approuvé »**

\* La cotisation annuelle en qualité de Membre Actif n'est pas déductible de l'impôt sur le revenu.

Vous pouvez également faire un Don à Lyme Sans Frontières : merci de bien vouloir utiliser le formulaire spécifique aux Donateurs.

Règlement effectué par  **Chèque bancaire ou postal** (à l'ordre de « Association LSF »)

Motivation de votre demande ? Pour les professionnels de santé, merci de bien vouloir préciser l'activité exercée :

Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de l'association ?

Internet .....  Conférence / Café Lyme .....

Média .....  Autre .....

Pour tout renseignement concernant votre demande d'adhésion, veuillez écrire à : [lsf.tresorier@gmail.com](mailto:lsf.tresorier@gmail.com)



**UN DON DEDUCTIBLE DE VOS IMPÔTS :** Dès réception de votre don, LSF vous fera parvenir un reçu fiscal dans les meilleurs délais. **66% du montant de votre don à LSF sont déductibles de vos impôts** dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple : un don de **30 € ne vous coûte en réalité que 10,20 €**. D'avance merci de nous retourner le présent Bon de soutien en l'accompagnant de votre règlement par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de « l'Association LSF » à l'adresse ci-contre.

**Association LSF**  
Adhésion & Don  
23A, rue des Bergers  
67480 ROESCHWOOG

## BON DE SOUTIEN 2020

au profit de l'Association  
« **LYME SANS FRONTIÈRES** » (LSF)

Aidez-nous en faisant un don !

**OUI, Je soutiens l'action de LSF**

**JE FAIS UN DON DE :**  **30 € (10,20 €)\***  **50 € (17 €)\***  **75 € (25,50 €)\***  **100 € (34 €)\***  **200 € (68 €)\***  **300 € (102 €)\***  
 **500 € (170 €)\***  **1000 € (340 €)\***  **2000 € (680 €)\***  **3000 € (1020 €)\***  Autre montant :  €

\* Coût réel après déduction fiscale de 66%

Mon don est effectué en qualité de « **Membre bienfaiteur** » de LSF.

- Je joins mon règlement à l'ordre de « l'Association LSF » par chèque bancaire ou postal
- Ou par virement bancaire : IBAN FR76 1027 8018 6700 0205 0510 447 en précisant les références du virement : .....
- J'envoie mon *Bon de Soutien* à l'adresse indiquée ci-dessus

**J'INDIQUE MES COORDONNÉES**  M.  Mme **Déjà Membre**  Non  Oui **Si « Oui » N° Membre :** \_\_\_\_\_

Nom de naissance \_\_\_\_\_  
 Nom marital \_\_\_\_\_  
 Prénom de naissance \_\_\_\_\_  
 Prénom usuel \_\_\_\_\_  
 Date de naissance \_\_\_\_\_ Profession \_\_\_\_\_  
 Adresse postale \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
 Pays \_\_\_\_\_ Tél. 1 \_\_\_\_\_ Tél. 2 \_\_\_\_\_  
 E-mail \_\_\_\_\_

**Comment avez-vous eu connaissance de l'existence de l'association ?**

- Internet..... Conférence / Café Lyme .....
- Média ..... Autre.....

Fait à .....  
le .....

Je reconnais avoir pris connaissance de l'extrait des statuts de l'association LSF figurant au verso (envoi postal) ou en annexe (envoi électronique) à la présente demande.

**Pour tout renseignement concernant votre Don, veuillez écrire à :**

[lsf.tresorier@gmail.com](mailto:lsf.tresorier@gmail.com)

**Apposez votre Signature** ci-contre en la faisant précéder de la **mention « Lu et approuvé »**

## Extrait des Statuts de l'Association LSF

(Statuts modifiés en Assemblée Générale Extraordinaire les 12 février 2013, 9 avril 2016 et 7 Septembre 2019)

### Article 1 : Forme – Nom et Siège

**Entre toutes les personnes qui adhèrent aux présents statuts, il est formé une association dénommée : LYME SANS FRONTIERES, en abrégé : LSF.**

**Cette Association est régie par les articles 21 à 79-III du Code Civil Local** maintenus en vigueur dans les départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin et Moselle, ainsi que par les présents statuts.

**L'Association est inscrite au Registre des Associations du Tribunal Judiciaire du ressort du siège de l'Association.**

**Le siège de l'Association est fixé à dater du 31 mai 2014 et sur décision du Bureau, 1A, Place des Orphelins, 67000 STRASBOURG ;** il peut être transféré sur simple décision du Bureau National.

### Article 2 : Objet

**LSF est une Association relevant du droit local alsacien-mosellan, exerçant une activité d'intérêt général,** dans le strict intérêt de la santé des personnes comprises dans leur dimension individuelle et/ou collective.

**Elle a pour objet de promouvoir la recherche et l'information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme,** en particulier, les formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections ; et, plus généralement, les infections dites froides ou cachées.

**Pour cela, elle travaille dans le respect des principes d'indépendance et de neutralité, sans discrimination** à raison de l'origine, du sexe, des moeurs, de l'orientation ou identité sexuelle, de l'âge, de la situation de famille ou de grossesse, des caractéristiques génétiques, de l'appartenance ou de non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation ou une race, des opinions politiques, des activités syndicales ou mutualistes ou bien coopératives ou bien encore associatives, des convictions religieuses, de l'apparence physique, du nom de famille, du lieu de résidence ou en raison de l'état de santé ou de handicap.

**LSF peut adhérer à un ou plusieurs organismes avec ou sans but lucratif,** fédérations ou entités Inter Associatives ou autres, en cohérence avec son objectif défini au second § de cet article 2.

### Article 6 : Les membres

**Peut devenir membre toute personne physique ou morale intéressée par l'objet de l'Association.** Chaque membre prend l'engagement de respecter les présents statuts.

**L'Association se compose de :**

- **Membres actifs :** Ils participent activement à la vie de l'Association. Ils disposent du droit de vote délibératif et peuvent se présenter aux postes du Bureau National. Ils payent une cotisation.
- **Membres fondateurs :** Ils ont créé l'Association. Ils sont signataires des statuts et ont participé à l'Assemblée Générale Constitutive. Ils disposent du droit de vote délibératif et peuvent se présenter aux postes du Bureau National. Ils payent une cotisation.
- **Membres d'honneur :** Ils ont rendu des services à l'Association. Ils sont élus par l'Assemblée Générale Ordinaire sur proposition du Bureau National. Ils sont dispensés de cotisation. Ils disposent d'une voix consultative.
- **Membres bienfaiteurs :** Ils apportent un soutien financier à l'Association dont le montant minimum sera fixé annuellement par l'Assemblée générale. Ils disposent d'une voix consultative.

### Article 7 : Procédure d'adhésion

**L'admission des membres est prononcée par le Bureau National ou une délégation de celui-ci.** L'adhésion se fera par Demande d'adhésion. En cas de refus, le Bureau National n'est pas tenu de motiver son refus ; aucun recours ne peut être envisagé devant l'Assemblée Générale Extraordinaire ou Ordinaire.

**Toute adhésion oblige le membre de l'Association à se conformer aux statuts** et au règlement intérieur s'il existe.

« Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen du 27 avril 2016 relatif à la protection des données des personnes physiques, vous bénéficiez du droit de vous opposer, à tout moment, au traitement des données à caractère personnel vous concernant. Vous bénéficiez également de droits d'accès à vos données et de rectification de celles-ci, d'un droit d'effacement et d'un droit à la portabilité de ces données, d'un droit à la limitation de leur traitement ainsi que du droit de définir des directives sur le sort post mortem, de ces données. « Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à MDAS - LYME SANS FRONTIERES - Délégué à la Protection des Données - 1A, Place des Orphelins, 67000 STRASBOURG. Toute demande devra être accompagnée d'une copie recto-verso d'une pièce d'identité.

**Association indépendante reconnue d'intérêt général et sans but lucratif œuvrant dans le domaine de la santé**

*Promotion de la recherche et l'Information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier, les formes sévères persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections : et plus généralement, les infections dites froides ou cachées*

Registre des Associations du Tribunal Judiciaire de Strasbourg : Volume 92, Folio 136 - Registre de la CNIL : n° 1691459 - Rescrit fiscal du 31/05/2013 de la DRFP Alsace / Bas-Rhin – SIRET 794 384 156 00020 – APE 9499Z

**Siège social : Maison des Associations 1A, place des Orphelins, 67000 Strasbourg - Site Web : [www.associationlymesansfrontieres.com](http://www.associationlymesansfrontieres.com)**